



Bulletin agro-hydro-météorologique décadaire

SITUATION METEOROLOGIQUE: Précipitations modérées à fortes par endroits

Situation pluviométrique

La deuxième décade du mois d'Août 2018 a été marquée par des précipitations modérées à fortes par endroit sur le Nord-Ouest Zinder, le Sud Konni et sur la région de Dosso. Certaines localités ont enregistrées des pluies journalières de plus de 100 mm en l'occurrence les communes de Dolé (Gaya) et Galmi (Tahoua). Le cumul pluviométrique décadaire varie entre 20 et 162 mm dans les zones les plus arrosées du pays.

Le cumul pluviométrique saisonnier au 20 Août 2018 oscille entre 200 et 960 mm. Toutefois, la majorité des postes ont enregistré un cumul saisonnier de plus de 330 mm. Ce cumul au 20 Août 2018 comparé à l'année passée et à celui de la moyenne établie sur la période 1981-2010 est respectivement excédentaire sur 43 et 41% des postes suivis.

(suite lire page 2)

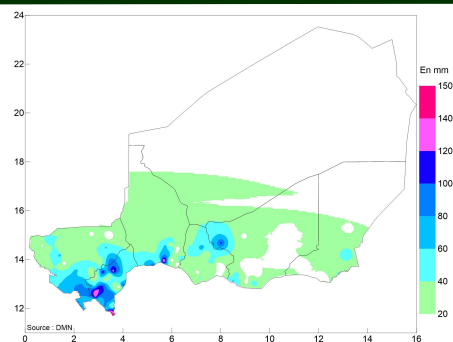


Fig. 1: Cumul pluviométrique décadaire au 20 Août 2018

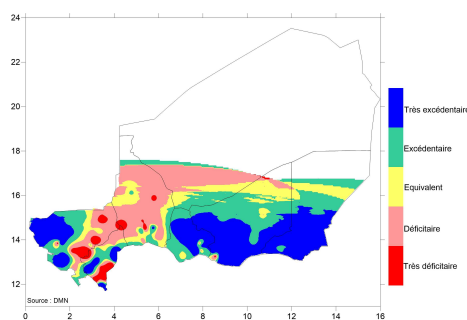


Fig.2: Ecart du cumul saisonnier au 20 Août par rapport à la moyenne 1981-2010

SITUATION AGRICOLE: Maturité du mil et du niébé observée dans certaines localités

Les précipitations au cours de la décade ont concerné plusieurs localités de la zone agricole du Pays. Avec ces précipitations on a assisté à des écoulements importants des Koris dans la région d'Agadez. Malgré les précipitations fortes certaines zones souffrent de stress hydrique. Au plan phytosanitaire, Les conditions sont favorables au développement des ravageurs et les attaques de plusieurs de ces ravageurs font aussi l'objet de déclaration. Sur les marchés, les prix des

produits sont stables avec une tendance à la baisse .

(Suite lire page 3)

Dans ce numéro :

Situation agrométéorologique	P. 2
Situation hydrologique	P. 2&3
Situation des cultures	P. 3
Situation alimentaire	P. 3
Situation phytosanitaire	P. 4
Situation pastorale	P. 4&5

Sommaire :

- Pluies modérées à fortes par endroits observées dans le pays
- Cas d'inondations enregistrés un peu partout dans le pays
- Dépassement de la côte d'alerte jaune aux inondations dans les zones insulaires et riveraines du fleuve à Niamey
- Maturité du mil et du niébé dans certaines localités du pays
- Persistance des attaques de sauteriaux et insectes floricoles dans certaines localités du pays et apparition d'oiseaux granvores dans d'autres
- Situation des pâturages satisfaisante dans l'ensemble avec toutefois des poches à problèmes
- Situation zoosanitaire calme dans l'ensemble
- Termes de l'échange en faveur des éleveurs

SITUATION METEOROLOGIQUE (suite)

Situation agrométéorologique

Les conditions hydriques ont été globalement satisfaisantes pour les cultures au cours de cette deuxième décennie d'août 2018. L'indice décennaire de satisfaction des besoins en eau des cultures et l'indice cumulé indiquant la satisfaction de leurs besoins depuis leur installation ont varié entre 80 et 100% sur la majeure partie de la zone agricole (Fig.3). Les stocks d'eau du sol en fin de décennie dépassent 30 mm dans cette zone. Toutefois l'analyse des périodes de stress cumulées depuis le début de la saison à la date du 20 août montre un nombre élevé de pentades (12 à 16 pentades) de stress au niveau de quelques poches localisées dans le Nord des régions de Tillabéri et Zinder, le Sud de celles de Maradi et de Dosso (fig 4).

Les températures moyennes et l'évapotranspiration sont restées stationnaires par rapport à la décennie passée et ont varié respectivement entre 27 et 30°C et entre 4,2 et 7,6mm/jr et sont en baisse par rapport à la décennie passée. L'humidité de l'air a varié entre 64 et 85%. La durée d'insolation est en hausse et a oscillé entre 6 et 9 heures. Toutes ces conditions sont favorables au bon développement des cultures.

Fig.3: Indice cumulé de satisfaction des besoins en eau des cultures

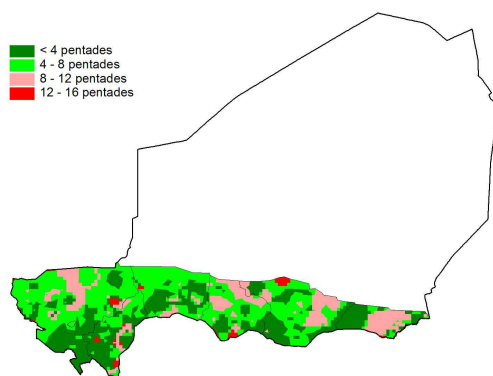
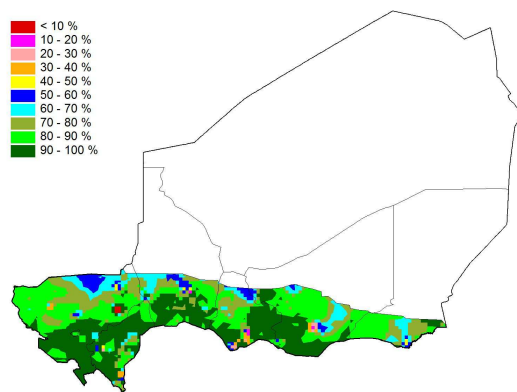


Fig.4: Nombre de pentades de stress cumulé en fin de 2ème décennie d'août 2018

SITUATION HYDROLOGIQUE : Côte d'alerte jaune aux inondations des agglomérations insulaires et riveraines du fleuve Niger à Niamey dépassée

La deuxième décennie du mois d'août 2018 a été caractérisée par de fortes précipitations enregistrées dans la plupart des régions, qui ont engendré d'importants écoulements au niveau des différents systèmes hydrologiques du pays. Plusieurs cas d'inondations ont été enregistrés notamment dans les régions de Tahoua, d'Agadez, de Maradi, de Zinder, de Tillabéri, de Diffa...avec d'énormes dégâts sur les terres agricoles, les habitations et dans certains cas des pertes en vie humaine.

Dans le bassin du Lac Tchad, la montée des eaux se poursuit normalement au niveau de la Komadougou Yobé.

Dans le bassin du fleuve Niger, les apports provenant des affluents amont de la rive droite à savoir la Sirba, le Gorouol et le Dargol se sont traduits par une montée importante des eaux à la station hydrométrique de Niamey (cf. figure ci-dessous). Les débits enregistrés ont varié de 1 415 m³/s cote à l'échelle 492 cm en début de décennie à 1 822 m³/s cote à l'échelle 545 cm en fin de décennie, avec une onde de crue observée le 18 août 2018 correspondant à un débit de 1 872 m³/s (cote à l'échelle 551 cm).

La cote d'alerte jaune aux inondations des agglomérations insulaires et riveraines du fleuve Niger à Niamey, fixée à 530 cm correspondant à un débit

de 1700m³/s, a été atteinte et dépassée le 15 août 2018 (cf. figure n°2 ci-dessous).

Les hydrogrammes comparés du fleuve Niger à Niamey (cf. figure n°1 ci-dessous) montre que les débits observés au cours de la deuxième décennie du mois d'août 2018 sont supérieurs à ceux de la moyenne décennale et de l'année hydrologique passée, mais ils restent tout de même inférieurs à ceux de l'année humide 2012 pour la même période.

Ils sont sans commune mesure avec les débits enregistrés en 1984-1985 (l'année hydrologique 1984-1985 étant la plus sèche observée à Niamey depuis la création de la station). première (fig. 7).

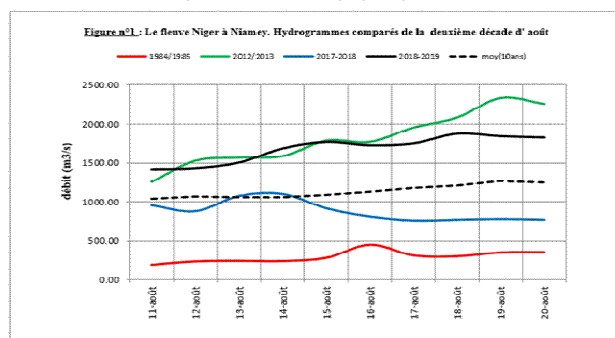
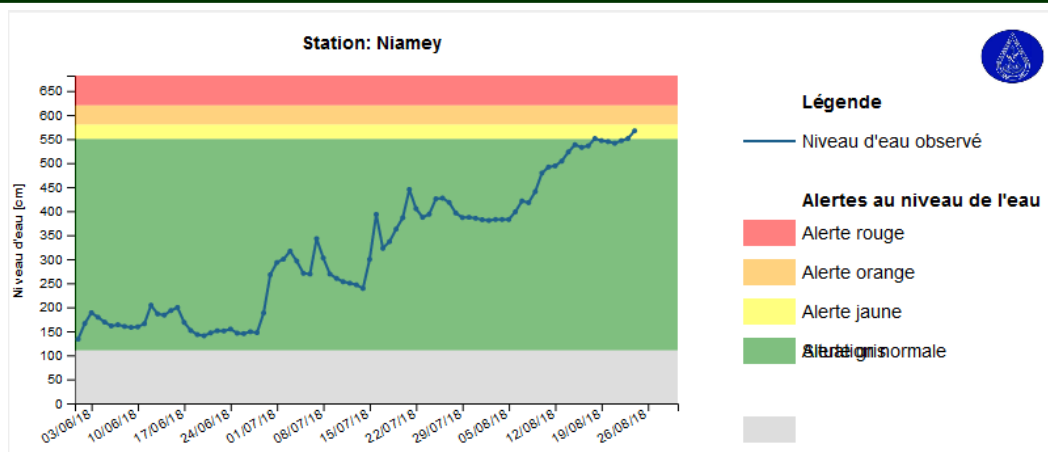


Fig. 5: Hydrogrammes comparés du fleuve Niger à Niamey

SITUATION HYDROLOGIQUE (suite)

Fig. 6: Station hydrométrique de Niamey. Niveau d'eau et Seuils d'alerte inondation



SITUATION AGRICOLE (suite)

Situation des cultures

Situation phénologique

Les céréales mil et sorgho sont encore aux stades moins avancés de Levée. La levée du mil est observée dans les régions de Dosso et Tahoua. Globalement, les stades phénologiques des céréales mil et sorgho varient de la levée à la Maturité pour le mil et de la levée à la grenaison pour le sorgho. Les stades dominants demeurent la montaison pour le mil avec 32% et le tallage pour le sorgho avec 35%. La maturité du mil est observée dans le département de Gaya (région de Dosso) et le stade le plus avancé du sorgho qui est la floraison est observée dans les départements de Malbaza et Madaoua (région de Tahoua).

Situation alimentaire

La situation des marchés céréaliers nationaux est marquée par une légère diminution des prix des céréales sèches : mil (-2%), le sorgho et le maïs (-1% chacun). Quant au riz importé, son prix moyen reste presque identique à celui de la semaine passée. Cette évolution des prix des céréales peut essentiellement s'expliquer par la baisse de la demande sur les marchés, en raison de la poursuite des actions d'atténuation (vente de céréales à prix modéré et distributions gratuites ciblées).

Par rapport à la même semaine de l'année précédente (2017), les prix moyens des céréales présentent les variations ci-après: +0% pour le riz importé, -12% pour le maïs, -18% pour le mil et -20% pour le sorgho.

Comparés à la moyenne des cinq dernières années (2013/2017) à la même période, les prix moyens de ces produits enregistrent les variations suivantes : le sorgho (-2%), le maïs (-4%), le riz importé (-5%) et le mil (-6%). (tableau 2).

Tableau 2: Prix moyens des céréales au sac de 100 kg et 50 kg pour le riz importé (F CFA)

REGIONS	Mil	Sorgho	Maïs	Riz
AGADEZ	2 5000	23 167	24 333	21 661
DIFFA	22 820	21 600	22 500	21 750
DOSSO	21 917	20 000	18 583	19 750
MARADI	21 163	20 280	20 714	19 750
TAHOUA	24 400	21 375	21 438	19 563
ZINDER	23 079	20 500	19 833	20 417
TILLABERI	26 750	22 857	20 063	19 063
NIAMEY	24 500	22 000	19 625	19 000
Moy. NAT	23 745	21 472	20 886	20 120
Moyenne semaine passée	24 190	21 661	21 099	20 093
Moyenne même semaine de 2017	28 842	26 989	23 603	20 097
min	18 000	18 000	15 000	18 000
max	30 000	32 500	26 000	23 500

Source SIMA: Semaine N°32/2018 du 08 au 14 août 2018

Phénomènes exceptionnels

On continue d'observer des vents de sables violents au niveau des départements de Bagaroua et Abalak avec des impacts négatifs sur la croissance et le développement des plants. Les séquences sèches ont concerné les localités de Gazaoua sur 500 ha et d'ampleur moyenne ; au niveau des postes pluvio de Kantché, Gaffati, Koléram et Mirriah (région de Zinder) et sur les plateaux au niveau des communes de Madaoua, Azerori et Galam (région de Tahoua)

Quant aux inondations, elles ont concerné 191 ha de cultures dans 4 villages de Bankilaré. Enfin dans la région d'Agadez les fortes précipitations au cours de la décade ont engendré des écoulements des koris avec des dégâts sur les villes et les sites agricoles d'Iférouane, Dabaga et Tabelot

SITUATION AGRICOLE (Suite)

Situation phytosanitaire générale

Elle a été marquée par:

- ⇒ Persistance des attaques d'insectes floricoles sur le mil en épiaison dans les départements de Dosso, Gaya, Aguié, Boboye, Dioundiou, Falmey, Tibiri, Gazaoua, Mayahi, Madarounfa, Doungass et apparition de nouveaux foyers dans les départements de Mainé Soroa, Douchi, Tessaoua, Mirriah, Ballèyara, Illéla et Keita ;
- ⇒ Persistance des attaques de sauteriaux sur les cultures dans les départements de Madaoua, Ingall, Diffa, Goudoumaria, Dakoro et apparition de nouveaux foyers d'infestation dans les départements de N'Guigmi, Gouré et Abalak;
- ⇒ Infestations persistantes de cicadelles sur le mil dans les départements d'Aguié et Mirriah et apparition de nouveaux foyers dans les départements de Tessaoua, Tchinta, Torodi et Dungass ;
- ⇒ Pressions de pucerons et punaises sur le niébé dans les départements de Gazaoua et Mirriah et apparition de nouveaux foyers d'infestation dans les départements de Bosso, Mainé Soroa, Maradi, Guidan Roumdji, Madaoua et Kantché;

⇒ Manifestations d'oiseaux granivores dans les départements de Malbaza, Bouza et Filingué ;

PERSPECTIVES PHYTO SANITAIRES

De nouvelles éclosions de sauteriaux et infestations de cicadelles pourraient être enregistrées du fait des conditions écologiques de plus en plus favorables ;

D'autres insectes des légumineuses feront leur apparition notamment sur le niébé et l'arachide;

Les attaques d'insectes floricoles pourraient s'étendre sur le mil aux stades épiaison-floraison-début grenaison en occurrence dans le sud des régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder;

Les lâchers de *Habrobracon hebetor* vont débuter dans les zones identifiées favorables à l'apparition de la mineuse de l'épi ;

La surveillance et les traitements des foyers d'infestation se poursuivront activement.

SITUATION PASTORALE

Situation des pâturages

Le pâturage herbacé se développe normalement et est disponible et accessible dans presque toutes les régions du pays aussi bien en zone agricole qu'en zone pastorale.

Les stades dominants selon les régions varient de la montaison à l'épiaison voire un début de grenaison chez les graminées et de la ramification à la floraison pour les légumineuses en plusieurs endroits, sauf dans les zones à pluviométrie timide où les herbacées sont au stade de levée voire la levée avancée (Certaines localités d'Iférouane, Akoubounou, nord-Tabalak, Tchintabaraden, Say, Torodi, Abala, Filingué, Téra, Banibangou et d'Abalak), malgré le retour des pluies la situation des pâturages est médiocre.

Il existe encore de larges bandes dépourvues de biomasse localisées dans les régions de Tillabéri (les départements Banibangou, d'Abala et la partie Nord de Filingué), Maradi (Nord Akadaney, Boundou Bougagé, Intalak, Rizia Gaicha, Amoulass, Boundou Gonki, Tiguitou, Teridel, Zongon Tambari Ouest ranch, axe Aminata -Gadabédji en passant par la réserve faunique..... etc et un peu partout sur les dunes) et d'Agadez (les départements d'Aderbissanat (Fouta, Nord-Ouest Azawak et l'Est de Tagdofat) et d'Arlit (Gougaram)). La photo ci-dessous illustre l'image de ces zones dépourvues de pâturage.

Ces herbacées constituent de nos jours l'alimentation des animaux aussi bien en zone pastorale qu'en zone agricole. Cependant ces stades

phénologiques sont observés pour la plupart en zone agricole plus précisément au niveau des enclaves pastorales, des massifs forestiers, les zones de la vallée du Niger, les parcs agro forestiers, les vallées et les bordures des koris de l'Aïr.

La composition floristique est le *Cenchrus biflorus*, *Eragrostis tremula*, *Panicum laetum*, *Tephrosia linearis*, *Aristida mutabilis*, *Schoenelfeldia gracilis*, *Tribulus terrestris*, *Alysicarpus ovalifolius*,.....etc. Ces herbacées qui constituent de nos jours le pâturage des animaux, sont malheureusement dominées par des espèces herbacées très peu appréciées tel que le *Sida cordifolia*, le *Pergularia tomentosa* au niveau de plusieurs enclaves pastorales.

La contribution très appréciable du pâturage aérien et des espèces pérennes pour l'alimentation du bétail est importante, en cette période il se compose des herbacées pérennes au stade de régénérescence (*Panicum turgidum*) et les ligneux fourragers en régénération (*Acacia* Sp, *Boscia senegalensis*, *Balanites aegyptiaca*, *Mauritia crassifolia*, *Cordia sinensis*, *Zizuphus mauritania*, *Commiphora africana*, *Calotropis procera*, *Guiera senegalensis*, *Combretums spp*, *Acacia raddiana*,... etc).

Le pourcentage de recouvrement terrestre des herbacées avoisine les 35 à 50% et les ligneux de 70 à 80% régénérés.

Toutefois, la situation alimentaire du cheptel reste difficile voir préoccupante dans certains départements cités plus haut.

SITUATION PASTORALE (suite)

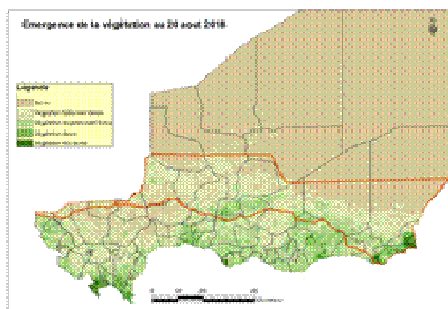


Fig. 7: NDVI à la deuxième décennie d'août 2018

La figure 7 donne la répartition de l'indice de verdure à la deuxième décennie d'août 2018, Il ressort une végétation moyennement dense dans la partie sud de la zone pastorale des départements de Bermo, le centre du département de Belbedji, le sud des départements de Tanout et le Nord de Mainé Soroa. Le reste de la zone pastorale est constitué d'une végétation faiblement dense

Situation des points d'eau d'abreuvement

L'abreuvement des animaux en cette 2^{ème} décennie d'août s'effectue sans grande difficultés à partir des points d'eau de surface qui sont bien reconstituées et disposent d'un très bon niveau de remplissage. Quant aux zones peu arrosées, l'abreuvement des animaux s'effectue aussi bien au niveau des eaux souterraines qu'au niveau des points de surface (Iférouane, Tchirozérine, Zone Est de Tagdofat et l'Ouest de Tcintaborak).

Mouvements des animaux

La remontée des éleveurs et de leurs animaux du sud (zone agricole) vers le nord (zone pastorale) se poursuit au cours de cette 2^{ème} décennie d'août à cause de la disponibilité et l'accessibilité du pâturage vert dans plusieurs endroits.

En zone pastorale, le mouvement des animaux est interne et la plupart des éleveurs ont regagnés leurs terroirs d'attache. Des faibles mouvements sont observés dans les départements de la zone pastorale en direction d'Ingall en vue de profiter de la cure salée. Ainsi des fortes concentrations d'animaux sont observées dans plusieurs départements de la zone pastorale (Aderbissinat, Ingall, Bermo, Gouré, Tanout, Belbedji, Abalak (Tamaya) et Tassara).

En zone agricole, les animaux sont restés concentrés au niveau des terroirs d'attaches, enclaves (aire de pâturage de Yaani), et forêts (forêt de Babban raffi, Dogon Farou et Dan Kada, de Takiéta.....), les jachères et les massifs forestiers, les bordures du fleuve et des mares et dans les bas-fonds pour profiter des jeunes pousses aux stades de levée et levée avancées et des ligneux à valeur fourragère pastorale en régénération.

Situation sanitaire

Elle est calme dans l'ensemble aucune maladie à déclaration obligatoire n'a été signalée. Cependant il a été signalé quelques cas de suspicion de foyers résumés dans le tableau suivant :

Com/Depts	Maladies	Nb foyer	Eff tropx	Nb malades	Nb morts	Me-sures prises
Tassara	Charbon B	2	666	0	3	Vac
Kao	Clavelée	1	88	2	0	Ttt+ vac
Tchinta	Clavelée	1	103	4	0	Ttt+ Vac
	Charbon B	1	98	2	2	Vac
Tillia	Charbon	1	182	3	5	ttt
Telemcès	Charbon B	1	85	2	1	ttt
Bagaroua	Pasteurellose B	1	56	2	0	Ttt + vc
Dannet	Pleuropneumon	1	24	10	0	Ttt
	Clavelée	1	42	18	0	Ttt
Tabelot	Pasteurellose	1	48	03	0	Ttt
DTK	PPCC	1	120	37	30	Ttt+Vac
Albaka-ram	Variole	1	100	6	0	

Termes de l'échange

Pour cette décennie le terme de l'échange est en faveur des éleveurs au niveau toutes les régions excepté les départements de Nguigmi, N'gourti, Fillingué, Abala, Bankilaré, Banibangou, Kollo, Ouallam, Torodi, Belbedji, Magaria, Kantché; Aguié, Gazaoua, Mayahi, Bermo, Tchintabaraden, Bagaroua, Abala, Tassara, Konni, le marché de Tillia (Tillia), les marchés de Sabon -Guida et Bangui (Madaoua) où il est en défaveur de l'éleveur

GRUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE (GTP-NIGER)

Chef de fil du groupe:
Direction de la Météorologie
Nationale du Niger

Téléphone : 00 227 20 73 21 60
Télécopie : 00 227 20 73 38 37
Messagerie : dmn@intnet.ne

« La météorologie au service du développement et pour la sécurité des personnes et des biens »

Retrouvez-nous sur le web!
www.meteo-niger.org

Participant à l'élaboration de ce Bulletin :

- ❖ CABINET DU PREMIER MINISTRE
 - La Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP)
 - BP : 893
 - Tel : 20.72.39.53
 - Fax : 20.72.34.56
- ❖ MINISTERE DES TRANSPORTS
 - Direction de la Météorologie Nationale : Coordonnateur GTP
 - BP : 218
 - Tel : 20.73.21.60
 - Fax : 20.73.38.37
- ❖ MINISTERE DE L' AGRICULTURE ET DE L' ELEVAGE
 - Direction des Statistiques (DS)
 - BP : 323
 - Tel : 20.75.27.72
 - Direction de la Protection des Végétaux (DPV)
 - BP : 323
 - Tel : 20.74.25.56 - 20.74.19.83
 - Direction Générale de la Production et des Industries Animales (DGPIA)
 - BP : 1268
 - Tel : 20.73.21.47 - 20.73.31.59
- ❖ MINISTERE L'HYDRAULIQUE ET DE L' ASSAINISSEMENT
 - Direction Générales des Ressources en Eau (DGRE)
 - BP : 257
 - Tel : 20.72 23 63

Avec la participation de la Gendarmerie Nationale (Ministère de la Défense), FNIS : Radio Présidence (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) pour la transmission des données.